



NOTE AUX ADMINISTRÉS

Suite à l'arrêté n°2021-10512 du 06 septembre 2021 « portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du Virus Covid-19 à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie »

Nous informons que les services de la Caisse des écoles de Koumac sont fermés au public depuis Mardi 07 septembre 2021 à 12h00 et jusqu'au Lundi 20 septembre 2021 inclus.

Pour le formulaire de pré-inscription cantine-transport scolaire 2022, il est téléchargeable sur le site de la Mairie de Koumac où une demande par mail à cde@mairie-koumac.nc .

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter soit par téléphone au **47.14.64** ou par mail à cde@mairie-koumac.nc .

Nous vous remercions de votre compréhension.

A Koumac, le 08/09/2021

**Le président de la Caisse des écoles de Koumac
Mr Wilfried WEISS**



**Léonard PITO
Vice-Président
de la CDE**